

RÉSEAU CANADIEN DE CHERCHEURS DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES COMPÉTENCES

DEMANDE DE PROPOSITIONS SUR L'IMMIGRATION AU CANADA

La présente est une demande de propositions (DP) pour des études dans le domaine de l'immigration au Canada. Il s'agit de l'un des domaines où des études sont commandées dans le cadre du Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC), qui est subventionné par Ressources humaines et Développement social Canada. Les coordonnateurs de ce programme sont Charles Beach (Université Queen's) et Nicole Fortin (Université de la Colombie-Britannique).

Le RCCMTC prévoit subventionner de 5 à 10 études dans ce domaine. Ces études fourniront généralement de nouvelles preuves empiriques visant à faciliter les décisions stratégiques fondées sur des éléments probants. Ces études doivent être d'une aussi grande qualité que celles qui sont soumises à l'examen par des pairs et publiées dans les revues savantes à qui les auteurs sont encouragés à les présenter en fin de compte (en mentionnant la source de financement). Le budget normal d'une telle étude est de 15 000 \$ (TPS en sus le cas échéant).

Aux fins de l'aide à la recherche, le produit de l'étude sera un document de travail examiné par des pairs. Les auteurs conservent leurs droits d'auteur. Le document de travail figurera dans la série d'études du RCCMTC et il sera également diffusé sur le site Web de RHDS. Il se peut que les résultats soient également présentés dans le bulletin de recherche de RHDS.

Les documents de travail doivent avoir de 20 à 40 pages, mais ils peuvent excéder légèrement cette norme pour qu'il y ait suffisamment de détails sur les méthodes utilisées, les résultats obtenus et l'examen des effets stratégiques.

Les propositions doivent porter sur de nouvelles études non subventionnées par d'autres organismes. Toutefois, elles peuvent avoir un lien avec des recherches subventionnées ailleurs ou encore être en complément.

Les chercheurs peuvent utiliser les fonds à toutes les fins qu'ils jugent nécessaires pour s'acquitter des dépenses légitimes associées à l'exécution du travail, comme la publication aux fins de l'enseignement ou de l'administration (selon les taux en vigueur à l'université en question), l'aide à la recherche, la collecte de données, les honoraires des auteurs, et les frais de déplacement pour la recherche. Les frais de déplacement pour la présentation de la recherche à des conférences et à des ateliers organisés par le RCCMTC seront payés autrement. On peut demander des montants plus élevés pour des besoins définis et inhabituels (p. ex., faire une enquête, une vaste collecte de données ou une expérience en laboratoire) s'ils sont justifiés. Dans tous les cas, il faut présenter une brève justification du budget.

Les paiements sont normalement étalés comme suit : (i) sur présentation d'un plan préliminaire de travail, y compris la méthodologie, (ii) sur présentation d'une première version satisfaisante, et (iii) sur présentation d'une version finale satisfaisante.

Les propositions *et* les travaux seront examinés par des pairs. Des universitaires évalueront la qualité des études proposées et leur éventuelle contribution au savoir. Des représentants de certains ministères du gouvernement du Canada évalueront la pertinence stratégique (selon la définition au sens large) des propositions et des travaux. Seules les propositions qui répondent aux deux critères – excellence sur le plan universitaire et pertinence stratégique – seront subventionnées.

Les professeurs d'université et les chercheurs postdoctoraux peuvent présenter des propositions. Les étudiants de cycles supérieurs peuvent participer à titre de cochercheurs, mais non à titre de chercheurs principaux. Comme l'un des objectifs du RCCMTC consiste à assurer l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs s'intéressant à la politique du marché du travail, nous acceptons évidemment les propositions des nouveaux chercheurs. Quant aux chercheurs établis, nous encourageons également les propositions dans lesquelles des étudiants de deuxième ou de troisième cycle ou de récents diplômés peuvent avoir une bonne participation.

Nous invitons également les chercheurs du gouvernement à faire des propositions, à titre de chercheurs principaux ou de cochercheurs. Ceux-ci ne sont toutefois pas admissibles à l'aide financière.

Comme les travaux doivent être réalisés dans la première année du projet, il y a des échéances strictes à respecter. Prière de ne pas présenter une proposition si vous ne pouvez pas respecter ces échéances, ce qui pourrait mettre en péril le financement du projet tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Voici l'échéancier :

15 novembre 2006	Présentation des propositions
15 décembre 2006	Les chercheurs sont informés de la décision et reçoivent les commentaires de leurs pairs
31 mars 2007	Plan préliminaire du travail
15 août 2007	Présentation de la première version du travail
15 septembre 2007	Transmission aux auteurs des commentaires sur la première version
Septembre 2007	Conférence sur l'immigration
Octobre 2007	Examen de la version finale par des pairs; fin des modifications du document de travail

Les propositions peuvent être brèves (3 ou 4 pages) et être présentées sous la forme d'un plan de l'étude proposée. Les propositions et les documents de travail finals peuvent être rédigés en français ou en anglais. Les propositions doivent énoncer les motifs de l'étude, la situer parmi les études connexes et indiquer les lacunes du savoir qu'elle propose de combler. Elles doivent également expliquer la pertinence des recherches proposées pour

les politiques publiques. Enfin, elles doivent décrire les données à utiliser et la méthodologie proposée. Il faut y annexer le CV de tous les chercheurs.

Si la recherche proposée doit être exécutée dans un Centre de données de recherche (CDR), il faut savoir que les propositions dont le RCCMTC approuve le financement *ne seront pas* assujetties au processus d'examen par le CRSH, normalement obligatoire pour l'accès au CDR. Elles seront quand même examinées par Statistique Canada, dont le processus d'examen porte sur deux aspects : (i) le besoin manifeste de consulter des microdonnées confidentielles (la recherche proposée pourrait-elle être réalisée à l'aide de données publiques?) et (ii) la viabilité des méthodes utilisées compte tenu des données à analyser (les données se prêtent-elles à la tâche?). Les chercheurs qui souhaitent utiliser des données conservées dans un CDR doivent également veiller à ce que leur proposition tienne compte de ces aspects et ils doivent y préciser clairement que l'accès à un CDR sera nécessaire.

Il se peut que plus d'une étude sur un sujet donné soit commandée et qu'on n'en commande pas sur d'autres sujets. Les sujets proposés (énumérés ci-dessous) peuvent également être combinés, et les chercheurs peuvent aussi en proposer d'autres. Un chercheur peut participer à plus d'un sujet et travailler dans divers domaines.

Les propositions peuvent être envoyées par courriel à : Dragana Vojakovic, clsrn@interchange.ubc.ca
(Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences, Department of Economics, Université de la Colombie-Britannique).

Pour information sur ce projet de recherche :

Charles Beach
Department of Economics
Université Queen
beachc@econ.queensu.ca

Nicole Fortin
Department of Economics
University of British Columbia
nifortin@interchange.ubc.ca

Invitation à présenter des propositions d'études sur l'immigration

Le RCCMTC sollicite des propositions relativement à un programme sur le sujet de l'immigration. Les quatre domaines fondamentaux sont énumérés ci-dessous, mais nous acceptons les soumissions dans des domaines connexes. Les propositions peuvent être des projets tout à fait nouveaux ou des compléments de recherches en cours. Les travaux réalisés, de même que les travaux de chercheurs étrangers visant à élargir notre connaissance des pratiques des autres pays, seront présentés à l'occasion d'une conférence en septembre 2007.

Voici les principaux domaines d'intérêt :

1) Incidence de l'immigration sur les résultats pour la population née au Canada et pour l'économie canadienne

a) Résultats sur le plan économique (rémunération/salaires) : Quels sont les effets de l'immigration sur le salaire moyen, le niveau d'emploi et la valeur des logements dans les grandes régions métropolitaines du Canada? Comment ces effets ont-ils varié selon les cohortes d'arrivée et le moment de leur arrivée? Est-ce que l'immigration a un effet sur le niveau salarial des nouveaux venus sur le marché du travail et sur les résultats à long terme en matière d'éducation pour la population née au Canada? Dans quelle mesure ces effets sont-ils concentrés dans des segments définis de l'ensemble du marché du travail, selon par exemple le niveau de compétence, le niveau de scolarité, le type de profession?

b) Coûts sur le plan local : Quels sont les principaux coûts que les immigrants peuvent imposer à l'économie locale (éducation, santé, logement, assurance-emploi, aide sociale, services sociaux) et dans quelle mesure sont-ils supportés localement? Comment peut-on mieux faire face à ces coûts afin de favoriser l'intégration économique et sociale des immigrants?

c) Économie locale et régionalisation : Comment les économies locales s'adaptent-elles aux nouvelles caractéristiques des immigrants au Canada? Quelles sont les inégalités découlant des avantages que procure l'immigration parmi les provinces (qui gagne, qui perd pour ce qui est de l'arrivée d'immigrants)? Est-ce que l'arrivée d'immigrants entraîne le départ de non-immigrants des localités (ou la diminution des nouveaux immigrants)? Comment les caractéristiques d'implantation des immigrants sont-elles liées aux caractéristiques locales de pauvreté et de croissance économique?

2) Le processus de l'intégration économique et sociale des immigrants

Quels sont les principaux facteurs compris dans ce processus comme la disponibilité des emplois, la recherche d'emploi, la formation linguistique et professionnelle et le rôle de l'information ainsi que des réseaux sociaux et des enclaves ethniques dans les premières années suivant l'arrivée des immigrants? Dans quelle mesure les immigrants récents sont-ils mobiles, au sens où ils sont plus enclins à émigrer ailleurs? Quels facteurs déterminent une telle tendance à

l'émigration? Quels facteurs influent sur la mobilité des immigrants sur les plans de l'économie et de l'éducation (dans la première génération des nouveaux venus et entre la première et la deuxième génération)? Dans quelle mesure les résultats pour la deuxième génération dépendent-ils des résultats pour la première génération? Les caractéristiques de fécondité des immigrants convergent-elles vers celles des Canadiennes de sorte qu'il est plus facile pour les immigrantes de s'intégrer au marché du travail? Ou ce processus prend-il une génération ou deux? Quel succès les immigrants ont-ils obtenu depuis le milieu des années 90 et quelles sont les causes de cette évolution des caractéristiques des résultats en matière d'intégration? Quels sont les avantages pour les immigrants de l'acquisition d'une langue, de la formation professionnelle et de la reconnaissance des titres de compétence? Quels sont les obstacles à la reconnaissance effective des titres de compétence et comment peuvent-ils être surmontés? Quels sont les avantages de l'éducation et de l'expérience à l'étranger par opposition au Canada? Y a-t-il une incompatibilité ou un compromis entre l'identification ethnique et l'intégration économique? Quels sont les principaux moyens (comme l'éducation) pour l'intégration économique des immigrants de la deuxième génération? Quel est le degré de polarisation en matière d'habitation dans les grandes régions métropolitaines du Canada? S'est-il intensifié depuis quelques années? Dans quelle mesure est-il parallèle à la polarisation économique? Quelles sont les caractéristiques de l'utilisation des services sociaux parmi les immigrants et comment diffèrent-elles de celles de la population née au Canada?

3) **Effet des politiques d'immigration**

Quels sont les effets des exigences d'admission des immigrants au Canada sur les caractéristiques des nouveaux immigrants? Plus expressément, comment les modifications du système de points au Canada, de la pondération des catégories d'immigrants et du nombre total d'immigrants ont-elles eu un effet sur la diversité des compétences et des pays d'origine des cohortes de nouveaux immigrants? Et comment ces modifications ont-elles eu un effet sur la rémunération et les caractéristiques d'emploi des immigrants qui s'établissent au Canada après leur arrivée? Quels seraient les effets de modèles différents pour le système de points visant, par exemple, à remédier aux pénuries de compétences ou à faire progresser les compétences de la cellule familiale ou à accroître le capital humain en général? Le système de points est-il satisfaisant pour remédier aux pénuries actuelles de compétences au Canada dans les métiers spécialisés? Y a-t-il des politiques qui faciliteraient le rôle de l'immigration pour que le Canada puisse bien faire sa transition démographique (p. ex., le vieillissement de la population)? Comment les caractéristiques d'établissement des immigrants influent-elles sur les changements démographiques entrevus dans les provinces et dans les grandes régions métropolitaines? Quel est l'apport d'une perspective internationale, c.-à-d. des politiques en vigueur dans d'autres pays, à l'élaboration au Canada de politiques lui permettant d'acquérir des travailleurs étrangers temporaires pour les secteurs en effervescence des ressources naturelles et de la construction et pour les pénuries cycliques en général? L'utilisation actuelle de permis temporaires correspond-elle à l'utilisation souhaitée et comment le processus actuel de

délivrance de ces permis pourrait-il être modifié pour qu'il réponde mieux aux besoins actuels du Canada?

4) **L'évolution du marché mondial pour les immigrants spécialisés**

Dans quelle mesure la concurrence s'intensifiera-t-elle pour les immigrants spécialisés en provenance d'autres pays avancés étant donné le vieillissement de la population et le ralentissement de la croissance de la population active? Quels sont les facteurs qui détermineront le choix du pays de destination par les immigrants? Dans quelle mesure les immigrants récents seront-ils plus enclins à émigrer vers d'autres pays avancés? Dans quelle mesure les pays jeunes et en développement rapide dans le monde deviendront-ils plus en plus concurrentiels pour leurs propres travailleurs spécialisés sur place? Dans quelle mesure pourraient-ils devenir concurrentiels pour leur propre diaspora de travailleurs ayant déjà émigrés? Dans tous ces aspects de la recherche, il faut tenir compte de l'hétérogénéité de l'immigration afin de déterminer si les éléments nouveaux et les aspects observés pour les moyennes caractérisent généralement les immigrants ou sont des problèmes plus prononcés qu'on trouve principalement dans des sous-groupes.

Pour en savoir davantage sur les aspects qui peuvent être examinés dans ce domaine, on peut consulter les documents suivants : *Plan d'enquêtes et de recherche sur les politiques de RHDSC* (novembre 2005) et *Priorités à moyen terme de RHDS en matière de recherche en politiques* (mars 2006). On peut obtenir ces deux documents sur le site Internet du RCCMTC, www.econ.ubc.ca/ine/clsrn, à la rubrique *HRSD Research Priorities*.